

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-484/SG/FP portant ouverture d'un concours professionnel spécial pour le recrutement d'assistants météorologistes du cadre territorial

n° 71-484/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
1 avril 1971

Numéro JO
n° 8 du 26/04/1971

Date du numéro
26 avril 1971

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1^{er}. — Un concours professionnel spécial réservé aux agents remplissant les conditions requises à l'article 31 de l'arrêté n° 70-1138/SG/CG du 28 septembre 1970, portant organisation du Corps territorial du Service météorologique, sera ouvert à Djibouti, pour l'intégration dans le Cadre territorial des assistants météorologistes. Art. 2. — Les déclarations de candidature, accompagnées des pièces ci-dessous visées, devront parvenir au Ministère de la Fonction publique au plus tard le jeudi 15 avril 1971: copie de la carte d'identité française ou de l'extrait de l'acte de naissance, accompagné d'un certificat de nationalité française ; — extrait du Casier judiciaire (bulletin n° 3): — copie du ou des diplômes dont le candidat est titulaire ; — certificat de visite et de contrevisite médicale; Art. 3. — Les épreuves du concours se dérouleront le lundi 19 avril 1971, à partir de 8 heures, au Centre météorologique de l'aérodrome de Djibouti. Art. 4 — La Commission de surveillance de ce concours est composée comme suit : MM. Soulié, président : Marmouget, membre ; Estivals membre;